

La France et le génocide des Tutsis: la commission d'historiens à pied d'œuvre

RFI, 10 avril 2020

Il y a un peu plus d'un an, Emmanuel Macron créait une commission d'historiens chargé de faire la lumière sur le rôle de la France au Rwanda durant le génocide de 1994. Avant la remise de son rapport dans un an, cette commission, qui a accès à tout un ensemble d'archives, a remis le 5 avril une note intermédiaire au président de la République. Pas de révélation dans ce document d'étape, surtout des détails sur sa méthode de travail.

C'est un travail à la fois complexe et colossal qui a débuté il y a sept mois : le dépouillement et l'analyse d'un nombre incalculable d'archives. Le but ? Faire la lumière sur le rôle de la France au Rwanda au moment du génocide des Tutsis en 1994. Ce travail titanesque est mené par la commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsis - son in-

titulé exact - créée le 5 avril 2019 par Emmanuel Macron. Cette structure, composée de quinze membres, doit rendre un rapport sur le sujet en avril 2021.

Fonds d'archives présidentiel, fonds du Premier ministre, du ministère des affaires étrangères, de la défense, de la DGSE : la commission est censée avoir accès à tout ou presque. « On a accès effectivement à toutes ces archives, confirme à RFI Vincent Duclert, le président de la commission. La mandataire Madame Bertinotti a donné son accord pour qu'on accède à l'ensemble des fonds présidentiels (de François Mitterrand) relatifs au sujet, et donc là, il y a une possibilité d'enquête globale. Et c'est important, parce que l'enquête globale permet de comprendre des processus. Elle permet de reconstituer des chaînes de décisions et cela permet de faire un vrai travail historique ».

Une note qui donne « de mauvais si- gnaux » selon l'asso- ciation Survie

Pour le chercheur, « la priorité » est ainsi « d'épuiser toutes les archives françaises ». Ne craint-il pas qu'on lui cache certains documents ? « Ce n'est pas du tout dans la culture des archivistes de cacher des archives, répond-il un brin irrité. Il faut bien être clair là-dessus. On recherche des archives éventuellement manquantes, mais là, je pense que tout le monde a intérêt à ce que l'ensemble des archives soit accessible à la commission et que la commission se donne les moyens de disposer de toutes ces archives. C'est l'intérêt de tout le monde ».

En septembre dernier, la commission a donc entamé ce travail titanesque. En l'espace de sept mois, elle a réalisé 909 séances de consultation dans quatre services d'archives, comme cela est détaillé dans une note intermédiaire remise au président de la République le 5 avril dernier. Dans ce document de 29 pages, la commission décrit la façon dont elle fonctionne et précise les moyens dont elle dispose. Son budget de 300 000 euros lui assure, explique-elle, « une autonomie matérielle ». Et si elle est hébergée au ministère des Armées,

elle dit travailler de façon « indépendante ». Certaines des archives étant classifiées, ses membres disposent d'une habilitation d'accès et de dérogations individuelles.

Pas de révélation donc dans cette note sur le rôle de la France au Rwanda entre 1990 et 1994. Le document suscite malgré tout l'inquiétude de "Survie". L'association estime, dans un communiqué, que ce document donne « de mauvais signaux ». Il est choquant, explique Patrice Garesio, co-président de Survie, que dans son préambule historique, cette note d'étape présente comme positif le rôle de la France au Rwanda, parfois en contradiction avec ce qu'a déjà reconnu la Mission d'information parlementaire de 1998. »

« Un travail de chercheur c'est quand même de faire confiance d'abord à la documentation, répond Vincent Duclert. Si on part avec des idées préconçues, on n'y arrivera pas, ajoute le chercheur qui fait montre d'une certaine détermination : "Survie" peut peut-être décider de nous accabler de critiques, cela ne nous empêchera pas de continuer dans notre méthodologie, qui est effectivement d'épuiser la ressource archivistique et donc de faire émerger l'ensemble des documents, des éléments qui permettront d'étayer un discours de vérité ».

La commission au Rwanda en octobre

Pour se faire, Vincent Duclert entend notamment multiplier auditions de spécialistes et déplacements de terrain. La commission a ainsi pour projet de se rendre au Rwanda en octobre « pour travailler dans les fonds d'archives, précise le président de la commission, et aussi pour se rendre sur le terrain de l'opération Turquoise et au nord du Rwanda, là où les combats ont eu lieu entre les unités combattantes du FPR et les forces armées

rwandaises, de manière à connaître la topographie, les contraintes ».

Afin de préparer ce déplacement, le chercheur s'est rendu sur place en février en compagnie de Sylvie Humbert, également membre de la commission. « Nous avons rencontré un certain nombre de chercheurs, relate-t-il, car le but était de questionner la présence d'archives françaises dans les fonds rwandais. C'était un travail de précaution méthodologique et aussi d'explication en direction des collègues rwandais, du travail de cette commission de recherche ».